

# SOMMAIRE

	Page
- PPME – INTRODUCTION INFORMATIONS ADMINISTRATIVES	2
- PRESENTATION	3
- CONTENUS	4
<i>UE Projet professionnel</i>	4
<i>UE Optionnelles</i>	8
- STAGES	12

Informations actualisées sur le site web  
de l'ESPE

[www.espe.unistra.fr](http://www.espe.unistra.fr)

rubrique «autres formations – PPME»

# PARCOURS DE PROFESSIONNALISATION AUX METIERS DE L'ENSEIGNEMENT (1<sup>er</sup> et 2<sup>nd</sup> degrés) INTRODUCTION

Ces parcours prennent place dès le second semestre de licence et peuvent être choisis par les étudiants comme **éléments optionnels ou libres de S2 à S6**.

Le volume horaire d'une UE est de 24 h et donne lieu à délivrance de 3 ECTS.

## PRE - INSCRIPTION, INSCRIPTION PEDAGOGIQUE ET ORGANISATION DE LA FORMATION

L'ESPE n'assure pas l'inscription pédagogique à ces unités d'enseignement.

Pour pouvoir suivre cette formation, les étudiants doivent être inscrits pédagogiquement à ces UE dans leur composante de rattachement.

**Cependant, certaines UE optionnelles (Voix, Numérique, Histoire-géo, Maths, SVT/physique, Education et formation en Europe) étant à capacité limitée, une préinscription préalable auprès de l'ESPE sera exigée (formulaire en ligne sur le site web).**

**Aucune inscription pédagogique en composante ne pourra être effectuée sans cette préinscription.**

Les cours et l'organisation des contrôles continus sont assurés par l'ESPE.

Les cours se déroulent dans leur grande majorité dans le créneau horaire 18h-20h, sur le campus de l'Esplanade ou à l'ESPE. Les plannings seront mis en ligne sur le site web de l'ESPE.

### DATES DE RENTREE :

Le **début des cours** est prévu dans la semaine du **25 septembre 2017** pour toutes les UE du 1<sup>er</sup> semestre et du **22 janvier 2018** pour celles du second semestre.

Les lieux et horaires figureront sur le site Web de l'ESPE.

### INFORMATIONS :

- **Site Web de l'ESPE de l'Académie de Strasbourg :** [www.espe.unistra.fr](http://www.espe.unistra.fr) rubrique «Master MEEF et autres formations – PPME »

- Dans les composantes pour l'inscription pédagogique

### **LA PROFESSIONNALISATION AUX METIERS DE L'ENSEIGNEMENT VISE DEUX OBJECTIFS :**

- Aider les étudiants à s'orienter en choisissant de façon progressive et éclairée les carrières de l'enseignement

- Construire des compétences professionnelles qui dépassent largement la seule sensibilisation aux métiers de l'enseignement

Cette professionnalisation s'articule autour de parcours de formation dès la 1<sup>ère</sup> année de licence, dans le cadre des licences disciplinaires existantes, à travers des modules optionnels proposés par l'ESPE.

Ces parcours doivent permettre une spécialisation progressive de L1 à L3 vers les carrières du premier et du second degré et tenir compte des spécificités régionales.

### **RESPONSABILITE PEDAGOGIQUE:**

Régine LETHENET-MEPIEL  
[regine.letenet-meppiel@unistra.fr](mailto:regine.letenet-meppiel@unistra.fr)  
UE Projet professionnel

Étienne SCHNEIDER  
[etienne.schneider@unistra.fr](mailto:etienne.schneider@unistra.fr)  
UE optionnelles

### **GESTION ADMINISTRATIVE :**

Brigitte SCHAEFFER

ESPE (site de la Meinau) -141 avenue de Colmar – 67000 STRASBOURG

# PRESENTATION

En s'inscrivant dans la structure des maquettes de licence ces parcours professionnalisants en vue des métiers de l'enseignement prennent place dès le second semestre

- dans les U.E. Projet professionnel personnel « Sciences humaines pour l'éducation et alternance »
- et dans les U.E. « Optionnelles à choix large »

Les contenus qui y sont définis répondent à deux logiques différentes :

## **1) → U.E. « PROJET PROFESSIONNEL PERSONNEL » « SCIENCES POUR L'EDUCATION ET ALTERNANCE » :**

U.E. conçues dans une **logique de continuité au fil des semestres**.

Y sont abordés :

- les sciences humaines pour l'éducation
- la connaissance du système éducatif, des différents dispositifs mis en œuvre dans tous les niveaux d'enseignement
- les programmes scolaires d'enseignement primaire et secondaire
- le socle commun de connaissances et de compétences
- la connaissance des systèmes éducatifs européens
- les notions de base en didactique et en pédagogie
- les enjeux et la mise en œuvre des stages dans différents niveaux d'enseignement et différents milieux (1<sup>er</sup> – 2<sup>nd</sup> degré – urbain – rural – ZEP...)

## **2) → U.E. « OPTIONNELLES A CHOIX LARGE »**

UE programmées tout au long du parcours de licence à partir de S2 en toute indépendance les unes des autres. Les étudiants pourront être amenés à les choisir au 1er ou au 2nd semestre.

Elles visent soit à des remises à niveau disciplinaires soit à des ouvertures sur le métier d'enseignant.

### **A. Remises à niveau disciplinaires pour l'enseignement à l'école primaire :**

- l'enseignement du français à l'école primaire
- les mathématiques dans le premier degré
- les sciences de la vie de la terre et physiques dans le premier degré
- l'enseignement de l'histoire et de la géographie à l'école primaire.

### **B. Ouvertures sur le métier d'enseignant :**

- la voix, outil de communication à l'école
- l'éducation et la formation en Europe et à l'international
- école, religions, laïcité
- philosophie de l'éducation: l'éducation morale des enfants
- l'enseignement et le numérique

# CONTENUS

## UE PROJET PROFESSIONNEL PERSONNEL « SCIENCES HUMAINES POUR L'EDUCATION ET ALTERNANCE »

Conçues dans une logique de continuité au fil des semestres, à partir du second semestre de la 1<sup>ère</sup> année en L1 jusqu'à la 3<sup>ème</sup> année.

Durant leur parcours les étudiants effectueront des stages dans le 1<sup>er</sup> et le 2<sup>nd</sup> degré et au cours de la 3<sup>ème</sup> année de licence (en S6), ils se détermineront pour le 1<sup>er</sup> ou le 2<sup>nd</sup> degré.

**Une UE est composée de 2 à 3 modules formant un tout.**

### UE PROJET PROFESSIONNEL PERSONNEL S2 (code Apogée : FME4BM01) – 3 ECTS - 24 h

Mardi de 18 h à 20 h : groupe A - Jeudi de 18 h à 20 h : groupe B

**Objectif** : Sensibilisation au métier d'enseignant

N°	INTITULE MODULES	VOLUME HORAIRE
1	<b>Enseigner, un métier qui s'apprend</b> Qu'est-ce qu'être enseignant Comment s'y former Quelles compétences se forger en amont Les spécificités de l'institution scolaire (1er et 2d degrés)	6 h en CM
2	<b>Initiation à l'histoire des courants pédagogiques</b>	6h en CM
3	<b>Histoire du système éducatif et des différentes réformes</b> École primaire, collège, lycée, sens de l'architecture actuelle	12h en CM

### Évaluation :

#### 1ère session :

- production d'un écrit réflexif articulant les apports du module 1 (50%)
- une épreuve écrite portant sur les modules 2 et 3 (50%)

#### 2ème session :

- Un écrit global de 2 h sur l'ensemble de l'UE

**UE PROJET PROFESSIONNEL PERSONNEL S3 (code Apogée: FME4CM02) - 3 ECTS - 24 h**

Lundi de 18 h à 20 h : groupe A - Mercredi de 18 h à 20 h : groupe B

**Objectif :**Donner des éléments de choix (1<sup>er</sup> ou 2<sup>nd</sup> degré ou CPE ou Documentation) dans le cadre d'un tronc commun

4	<b>Les valeurs de l'école</b> Valeurs de la République - Valeurs de la société - Valeurs de l'école (4 h) Éthique et déontologie de l'enseignant et de l'enseignement – Droits de l'homme et droits de l'enfant (4 h) Caractéristiques des programmes – Textes et orientations institutionnels - finalités de l'école, du collège et du lycée (2 h)	10h
5	<b>Typologie et approche comparée des systèmes éducatifs européens</b> <b>Sociologie de l'éducation</b> Histoire et sociologie de l'éducation (6h) Sociologie de la famille (2h) - Sociologie du langage (2h)	4h 10h

**Évaluation :****1 ère session :**

- une fiche de lecture (de 5 à 8 pages) portant sur le module 5 (approfondissement bibliographique) comptant pour 50 % de la note
- une épreuve écrite de 2 h portant sur les modules 4 et 5 comptant pour 50 % de la note

**2ème session :**

- Un écrit global de 2 h sur l'ensemble de l'UE

**UE PROJET PROFESSIONNEL PERSONNEL S4 (code Apogée : FME4DM03) – 3 ECTS - 24 h**

Lundi de 18 h à 20 h : groupe A - Mercredi de 18 h à 20 h : groupe B

**Objectif :**Donner des éléments de choix (1<sup>er</sup> ou 2<sup>nd</sup> degré ou CPE ou Documentation) dans le cadre d'un tronc commun

6	<b>Le langage et les langues - l'interculturel</b> <b>Diversité culturelle et linguistique - le bilinguisme</b> Comment se fait l'acquisition de la 1 <sup>ère</sup> langue - Prise en compte du bilinguisme - Français langue seconde, langue de scolarisation	8h
7	<b>Immersion en stages d'observation</b> 2 à 4 ½ journées 1 <sup>er</sup> degré (voie générale ou bilingue) 2 à 4 ½ journées 2 <sup>nd</sup> degré (voie générale ou option européenne et bilingue) Observer-connaître la réalité de l'établissement, du cycle d'enseignement Concevoir, intervenir, analyser Repérer les spécificités du rôle de l'enseignant et de l'élève dans le premier et le second degré <b>Enseigner, un métier qui s'apprend ?</b> <b>Rôles, statuts et fonctions de l'enseignant</b>	12h + (stages) 4h

**Évaluation :****1 ère session :**

- rapport d'observations sur la diversité linguistique et culturelle du contexte dans lequel l'étudiant effectue son stage comptant pour 50 % de la note

- Stages d'observation (module 7) : en lien avec les apports du module, production d'un rapport d'expérience avec une comparaison entre le 1er et le 2nd degré comptant pour 50 % de la note

**2ème session :**

- Un écrit global de 2 h sur l'ensemble de l'UE : Condition requise : avoir effectué un stage et déposé un rapport

**Les étudiants EAP ne suivront pas les stages tels que prévus dans cette UE, leur présence en établissement et en classe dans le cadre de leur contrat d'apprentissage s'y substituant.**

Les modalités d'évaluations de cette UE prévoient la production d'un rapport d'observation sur la diversité linguistique et culturelle et d'un rapport d'expérience. **En lieu et place de ces évaluations, les étudiants EAP auront à présenter par écrit ou oralement (15 minutes) un rapport d'étape de leur expérience en tant qu'apprentis dans un établissement scolaire.**

<b>UE PROJET PROFESSIONNEL PERSONNEL S5 (CODE APOGEE : FME4EM04) - 3 ECTS – 24 H</b>
--

Lundi de 18 h à 20 h : groupe A - Mercredi de 18 h à 20 h : groupe B

**Objectif :** Construction de la culture professionnelle du futur enseignant

8	<b>Psychologie du développement et des apprentissages</b> Développement de l'enfant et de l'adolescent – Approches cognitives, affectives et comportementales de l'apprentissage (l'attention, la motivation, le désir d'apprendre...)	14h
9	<b>Notions de didactique générale</b> De l'enseignement à l'apprentissage - Les modèles d'enseignement - La transposition didactique – Le contrat didactique - L'évaluation, etc...	10h

**Évaluation :**

**1 ère session :**

- 2 contrôles sur table de 45 mn chacun et comptant pour 25 % de la note chacun pour le module 8  
- une épreuve écrite portant sur le module 9 comptant pour 50 % de la note

**2ème session :**

- Un écrit global de 2 h sur l'ensemble de l'UE

**UE PROJET PROFESSIONNEL PERSONNEL S6 (CODE APOGEE : FME4FM05) – 3 ECTS – 24 H**

Lundi de 18 h à 20 h : groupe A - Mercredi de 18 h à 20 h : groupe B

**Objectif :**Spécialisation entre le 1<sup>er</sup> et le 2<sup>nd</sup> degré, le choix ayant été fait par l'étudiant

Construction d'une aptitude à prendre du recul et à analyser à travers l'immersion sur le terrain

10	<b>Le parcours de l'élève Problématiques d'orientation</b>	2h
11	<p>Spécificités de l'enseignement dans le premier et le second degré  Appréhender la réalité d'une classe dans le premier ou le second degré  Observer les rôles de l'enseignant et celui de l'élève  Concevoir et mettre en œuvre des séquences d'enseignement sous la responsabilité de l'enseignant titulaire de la classe  Stages d'observation et d'intervention en pratique accompagnée</p> <p><b>Approche des programmes d'enseignement scolaire, quelques repères</b>  <b>Apports didactiques en rapport avec la tâche d'apprentissage et la séance</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- concevoir, organiser, conduire et évaluer des situations d'apprentissage</li> <li>- progression, programmation</li> <li>- situation problème</li> <li>- métacognition</li> <li>- différenciation pédagogique</li> <li>- statut de l'erreur</li> </ul> <p><b>Connaissance d'un établissement scolaire et de son fonctionnement</b>  <b>Ateliers</b> (suivi individualisé par petits groupes)  Élaboration de grilles d'observation, de fiches de préparation  Analyse des enseignements menés, retours d'expérience</p> <p><b>Stage</b> :4 à 8 ½ journées</p> <p><b>AU CHOIX DE L'ETUDIANT dans le premier OU le second degré</b>  Observation active puis interaction sous la tutelle de l'enseignant (le stagiaire conçoit et met en œuvre la séance qui sera analysée dans le cadre du module)</p>	2 X22h (1 groupe 1 <sup>er</sup> degré et 1 gr 2 <sup>ème</sup> degré) + stage sur le terrain

**Évaluation :****1 ère session :**

- un rapport de stage comprenant une fiche d'observation élaborée par l'étudiant et une analyse de sa pratique comptant pour 50 % de la note

- un oral par groupe d'étudiants (pour chaque étudiant : exposé et entretien avec le jury) comptant pour 50 % de la note

L'exposé doit permettre au stagiaire de dégager un thème à la lueur de son expérience et de démontrer ses capacités d'argumentation et d'outillage théorique

**2ème session :**

- Un oral individuel sur l'expérience menée: Condition requise : avoir effectué un stage et déposé un rapport

**Les étudiants EAP ne suivront pas les stages tels que prévus dans cette UE, leur présence en établissement et en classe dans le cadre de leur contrat d'apprentissage s'y substituant.**Les modalités d'évaluations de cette UE prévoient la production d'un rapport de stage et un oral. **Les étudiants EAP de L3, ayant déjà à rédiger dans le cadre de leur apprentissage, un rapport de stage évalué par leur enseignant-référent, ne seront soumis, dans le cadre de cette UE, qu'à un oral individuel de 15 minutes portant sur l'expérience menée.**

## UE OPTIONNELLES

Ces UE « **OPTIONNELLES A CHOIX LARGE** » disposent d'une approche pluridisciplinaire aux métiers de l'enseignement, dans l'optique de croiser des réflexions didactiques et pédagogiques entre les deux degrés d'enseignement. Elles sont à la fois indépendantes les unes des autres, mais aussi complémentaires. Enfin, certaines apportent une assise disciplinaire solide pour les étudiants se préparant aux concours de l'enseignement.

Elles sont reproposées tout au long du parcours de licence (de L1 à L3) à chaque semestre sauf en S1.

## UE PROPOSEES DE S2 A S6 (MARDI OU JEUDI DE 18 H A 20 H)

Elles visent soit à des **remises à niveau disciplinaire** soit à des **ouvertures sur le métier d'enseignant** et se décomposent ainsi en deux catégories :

### 1° UE d'ouvertures sur le métier d'enseignant :

**La voix, outil de communication et d'expression – 1<sup>er</sup>/2<sup>nd</sup> degré – 3 ECTS – 24 h**

codes Apogée : FME5RM01 (S3, S5) – FME5PM01 (S2, S4, S6) – Responsable : J.-M. Streicher

**Capacité d'accueil : 30 étudiants par semestre**

1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> semestres : jeudi 17 h -20 h (par exception)

#### Contenus :

- réflexion sur la place de la voix dans l'enseignement et dans les apprentissages fondamentaux (l'oral, la lecture et l'écriture)
- expérimentation et analyse de pratiques scolaires : mise en voix et mise en espace de textes...
- travail sur l'expressivité et la communication au sein de la classe

#### Évaluation :

##### 1<sup>ère</sup> session :

- *Écrit (1 h) : répondre à des questions portant sur le contenu des cours (50 %)*
- *Oral : une prestation en groupe imposée parlée ou chantée, préparée à l'avance (50 %)*

##### 2<sup>ème</sup> session :

- *Oral : une prestation individuelle parlée ou chantée*

**Les enseignants et le numérique : de la maîtrise des outils au bon usage en éducation – 3 ECTS – 24 h**

codes Apogée : FME5RM02 (S3, S5) – FME5PM02 (S2, S4, S6) - Responsable: M. Trestini

**Capacité d'accueil : 25 étudiants par semestre**

1<sup>er</sup> semestre : jeudi : 18h – 20 h – 2<sup>ème</sup> semestre : jeudi : 18h – 20 h

#### Contenus :

- TICE et courants pédagogiques.
- Dimension éthique et exigences d'une utilisation professionnelle des TIC dans le cadre du système éducatif
- Le B2i dans le socle commun des connaissances et des compétences.
- Production de documents au service de l'enseignant et de ses élèves
- Pratique des outils en usage dans les établissements

#### Évaluation :

##### 1<sup>ère</sup> session :

- *Une fiche de lecture pour l'évaluation du module 1 (20 %)*
- *QCM pour les modules 2 et 3 (40 %)*
- *Évaluation des productions (contrôle continu) pour les modules 4 et 5 (40 %)*

##### 2<sup>ème</sup> session :



### **Éducation et formation en Europe et en international – 1<sup>er</sup>/2<sup>nd</sup> degré – 3 ECTS – 24 h**

codes Apogée : FME5RM10 (S3, S5) – FME5PM10 (S2, S4, S6)- Responsable: M. Pachod

#### **Capacité d'accueil: 80 étudiants par semestre**

1<sup>er</sup> semestre : mardi : 18h – 20 h – 2<sup>ème</sup> semestre : jeudi : 18h – 20 h

#### **Contenus :**

- Éducation et formation en Europe et en international : Approches historiques, épistémologiques, sociologiques
- Les programmes européens et internationaux de formations tout au long de la vie et de mobilités étudiantes
- La mobilité dans un parcours de formation et dans un projet professionnel : réalités, enjeux, défis
- La mobilité internationale en action : préparation, suivi, évaluation, accompagnement
- Enseigner à l'étranger : profils, structures, formations, organismes
- pédagogie et modalités des échanges interculturels
- l'enseignant, opérateur d'échanges

#### **Évaluation :**

##### **1<sup>ère</sup> session :**

- Une production écrite ou une présentation orale (50 %)
- un écrit sur table (50%)

##### **2<sup>ème</sup> session :**

- Un écrit sur table

### **École, religions et laïcité - 1er/2nd degré – 3 ECTS – 24 h**

codes Apogée : FME5RM11 (S3, S5) – FME5PM11 (S2, S4, S6) – Responsable: M. Gambarelli

1<sup>er</sup> semestre : mardi : 18h – 20 h – 2<sup>ème</sup> semestre : jeudi : 18h – 20 h

#### **Contenus :**

Deux axes parcourent cette UE

1/ « Des clés pour décoder les phénomènes religieux actuels et leurs univers symboliques »

Il s'agit, à partir de ce que le monde donne à voir (médias, actualité, publicité, cinéma...), de repérer les évolutions du fait religieux. Pour un enseignant, la distinction entre approche scientifique et approche symbolique relève de gestes professionnels incontournables dans le cadre d'une société multiculturelle et laïque.

2/ « À la rencontre des grandes religions : dans le monde, en France et en Alsace »

Il s'agit de mieux appréhender la réalité religieuse à l'époque de la mondialisation. Les repères changent, tout enseignant doit en prendre conscience afin d'adapter au mieux sa pédagogie.

#### **Évaluation :**

##### **1<sup>ère</sup> session :**

- Un écrit (dossier thématique composé dans le cadre d'un groupe de travail) à remettre à mi-parcours comptant pour 50% de la note finale.
- Une évaluation de 30 minutes au cours de la dernière séance comptant pour 50% de la note finale.

##### **2<sup>ème</sup> session :**

- Un entretien oral.

### **Philosophie de l'éducation: l'éducation morale des enfants - 3 ECTS – 24 h**

codes Apogée : FME5RM12 (s3, s5) – FME5PM12 (s2, s4, s6) – Responsable: E. Dubreucq

1<sup>er</sup> semestre :Mardi: 18h – 20 h – 2<sup>ème</sup> semestre : mardi : 18h – 20 h

#### **Contenus :**

La première partie du cours portera sur le modèle classique de l'éducation morale normative, en particulier, les questions de (1) l'éducation et la socialisation, (2) de l'autorité et des normes morales et (3) de l'intériorisation des normes dans le couplage inculcation/sanction chez Durkheim et dans l'éducation de son époque.

La seconde partie du cours examinera les critiques élaborées dans le mouvement de l'éducation nouvelle, spécialement, (1) les questions de l'autonomie des écoliers (chez A.Ferrière), (2) de la socialisation des libertés (chez Cousinet) et (3) du passage de la soumission à la responsabilité (chez Piaget).

### **Évaluation :**

#### **1<sup>ère</sup> session :**

- Production d'étudiant (fiche de lecture ou résumé d'article) (50 %)
- Écrit sur table de 1h30 (50 %)

#### **2<sup>ème</sup> session :**

- Un oral de 20 mn

## **2° UE de remises à niveau disciplinaire :**

### **Notions de base pour l'enseignement du français à l'école primaire – 3 ECTS – 24 h**

codes Apogée : FME5RM05 (S3, S5) – FME5PM05 (S2, S4, S6) – Responsable: Mme Bezu

1<sup>er</sup> semestre : jeudi : 18h – 20 h – 2<sup>ème</sup> semestre : jeudi : 18h – 20 h

#### **Contenus :**

A partir d'un apport de connaissances sur le fonctionnement de la langue française, un travail d'explicitation et d'entraînement sera proposé sur l'orthographe, la grammaire, le vocabulaire et la compréhension.

### **Évaluation :**

#### **1<sup>ère</sup> session :**

- 1 évaluation de 30 min portant sur des questions de cours (50%)
- 1 évaluation d'une heure : à partir d'un texte donné, les étudiants répondront à un questionnaire portant sur les connaissances acquises au cours du module-(50%)

#### **2<sup>ème</sup> session :**

- Un écrit d'une heure sur des questions de cours

### **L'enseignement de l'Histoire et de la Géographie à l'école primaire – 3 ECTS – 24 h**

codes Apogée : FME5RM06 (s3, s5) – FME5PM06 (s2, s4, s6)- Responsable: M. Schneider

1er semestre : jeudi : 18h – 20 h – 2<sup>ème</sup> semestre : jeudi : 18h – 20 h

**Capacité d'accueil : 45 étudiants par semestre**

#### **Contenus :**

L'enseignement proposé permet de reprendre contact avec ces disciplines et d'explorer non plus seulement le savoir disciplinaire mais comment celui-ci se construit, est programmé et décliné au sein des classes de l'enseignement primaire. L'UE montrera aussi toute l'actualité de l'enseignement de l'histoire et de la géographie, véritable miroir des choix d'une société.

### **Evaluation :**

#### **1<sup>ère</sup> session :**

- deux écrits d'une ½ heure chacun, concernant les thématiques abordées en cours, lors de la dernière séance.

#### **2<sup>ème</sup> session :**

- Un écrit global d'une heure.

## **Notions de base pour l'enseignement des mathématiques à l'école primaire – 3 ECTS – 24 h**

codes Apogée : FME5RM13 (s3, s5) – FME5PM13 (s2, s4, s6) – Responsable:

**Capacité d'accueil : 40 étudiants par semestre**

1<sup>er</sup> semestre : mardi : 18h – 20 h – 2<sup>ème</sup> semestre : mardi : 18h – 20 h

### **Contenus :**

Cette UE est destinée, en premier lieu, aux étudiants des filières non scientifiques envisageant par la suite le métier de Professeur des Écoles. Aucun pré-requis n'est exigé.

Elle vise avant tout une remise à niveau relative aux notions et connaissances suivantes :

- Nombres entiers, rationnels, réels ; propriétés ; opérations.
- Proportionnalité.
- Résolution de problèmes ; mise en équation/inéquation.
- Calcul algébrique
- Constructions à la règle et au compas et les notions géométriques sous-jacentes.

Quelques éléments de réflexion sur l'enseignement des mathématiques à l'école seront également abordés.

### **Évaluation :**

#### **1<sup>ère</sup> session :**

- une épreuve écrite intermédiaire 45 mn (40%)

- une épreuve écrite finale de 1 h 15 (60%)

#### **2<sup>ème</sup> session :**

- Un écrit de 1 h

## **Sciences de la vie de la terre/Physique – 1<sup>er</sup> degré – 3 ECTS – 24 h**

codes Apogée : FME5RM09 (s3, s5) – FME5PM09 (s2, s4, s6) – Responsable: Mme Handrich

**Capacité d'accueil : 30 étudiants par semestre**

1<sup>er</sup> semestre : mardi : 18h – 20 h – 2<sup>ème</sup> semestre : jeudi : 18h – 20 h

### **Contenus :**

Apports de connaissances sur les thèmes des programmes de l'école primaire en Sciences de la Vie et de la Terre, physique et technologie. Les démarches en sciences : démarche d'investigation et démarche technologique

### **Évaluation :**

#### **1<sup>ère</sup> session :**

- un écrit de 45mn en SVT (50%)

- un écrit de 45mn physique/techno (50%)

#### **2<sup>ème</sup> session :**

- Un écrit d'une heure

# STAGES

Des stages sont programmés en S4 et S6. Ils ont pour objectifs de sensibiliser les étudiants aux métiers de l'enseignement dans les différents contextes (1<sup>er</sup> et 2nd degrés) et de leur permettre de préciser leur choix d'orientation professionnelle.

En aucun cas, un stage ne peut être fait en dehors des UE.

## **Contacts**

L'étudiant prend contact avec l'école, le collège, ou le lycée qui serait prêt à l'accueillir.

Lors de cette prise de contact avec l'enseignant et le chef de l'établissement concernés, l'étudiant devra préciser les objectifs du stage et informer du rapport à effectuer pour son évaluation.

Les professeurs d'école, de collège, de lycée reçoivent actuellement de très nombreux stagiaires d'origines diverses (ESPE, licence, Master, Entreprise...) et il est utile de préciser le cadre dans lequel chacun se situe. Des courriers destinés aux maîtres et aux professeurs d'accueil seront rédigés et transmis aux étudiants afin qu'ils soient remis en mains propres au titulaire de la classe.

L'étudiant mentionnera dans son rapport de stage le nom de l'établissement d'accueil ainsi que son adresse précise et complète.

## **Conventions de stage**

Les conventions de stage seront disponibles pour les étudiants au secrétariat PPME de l'ESPE et auprès des enseignants responsables des UE du second semestre.

Elles devront être signées en 3 exemplaires, l'un à destination de l'établissement d'accueil, un deuxième pour l'ESPE et le troisième pour l'étudiant.

## **Rapports de stage**

En L2 (S4) et en L3 (S6) l'étudiant produira un rapport de stage selon les critères définis par les enseignants responsables du module. Le rapport de stage est une condition sine qua non de la validation de l'UE.

**A NOTER : Document publié sous réserve d'approbation des MCC par l'Université de Strasbourg**